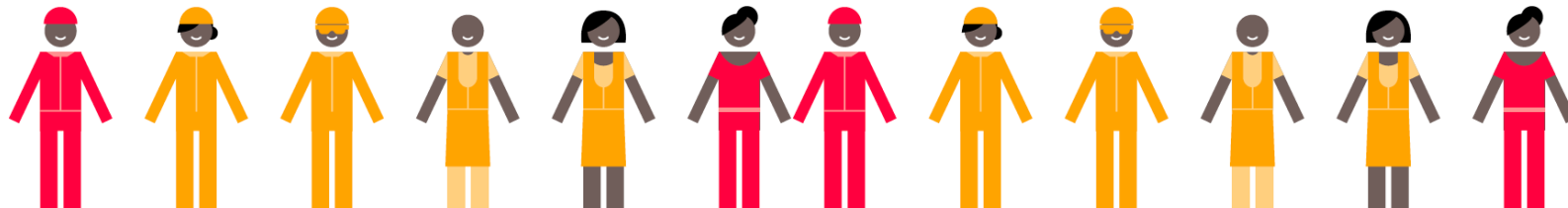




Les Groupements d'Employeurs

Comment concilier flexibilité pour les entreprises et sécurité pour les salariés!

Le partage de compétences

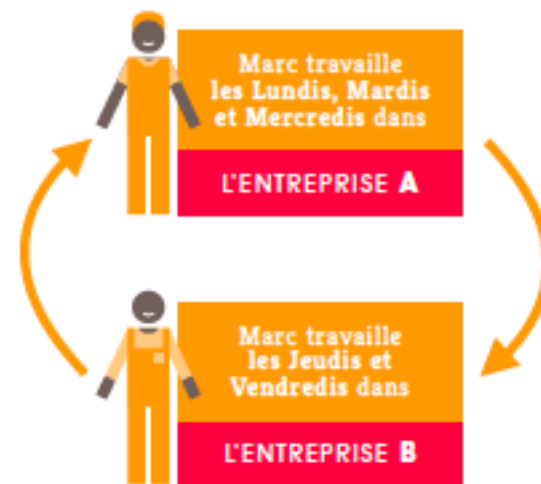


Les différents types de maillage

Exemple de Maillage saisonnier

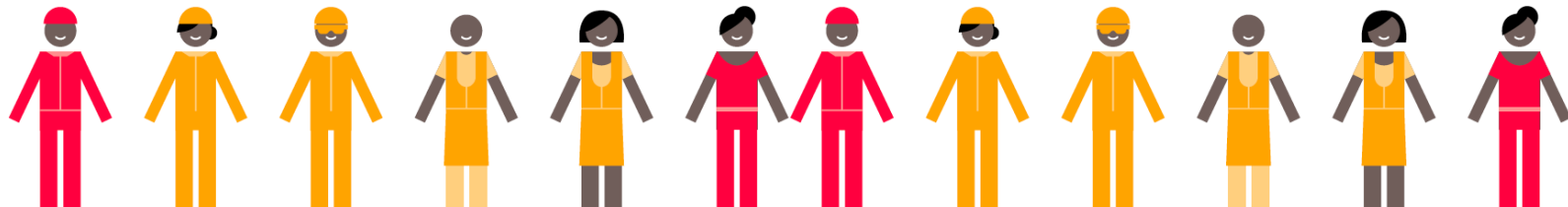


Exemple de Maillage hebdomadaire



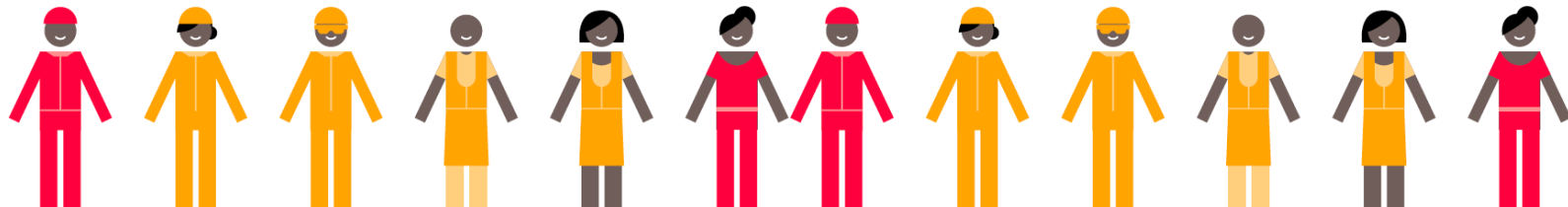
Les avantages pour l'entreprise

- Du sur-mesure
- Contrôle des coûts
- Une gestion simplifiée
- Des salariés formés et habitués à votre entreprise



Les avantages pour les salariés

- Un contrat unique et pérenne
- Des garanties sociales : mutuelle, prévoyance,...
- Un accélérateur d'expérience



Les conditions de facturation

Adhésion à l'association : 200 euros TTC / an

Facturation uniquement des heures travaillées :

- Pour les non cadres : 1,67 du taux horaire brut du salarié (HT)
- Pour les cadres : 1,90 du taux horaire brut du salarié (HT)



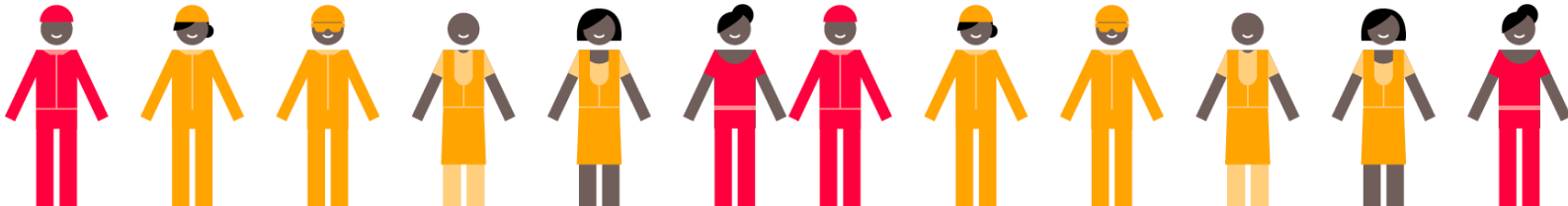
GE CONVERGENCE

Espace Régley
1 boulevard Charles Baltet
10000 Troyes

Tél : 09 81 87 13 48

Courriel : mlassus@ge-convergence.fr

Site Internet : www.ge-convergence.fr



Questions diverses



Merci pour
votre participation

